

Inauguration du Clos du Maquis rénové

Discours d'inauguration – 27 mai 2026 – MAIRE

Je vous remercie Delphine, Madame la 1^{ère} adjointe, pour avoir su résumer notre état d'esprit résolument convivial autour de ce bel évènement qu'est la Fête de la Petite Enfance. Vous l'avez compris, nous avons une ambition réelle dans ce domaine si important qu'est celui des premiers pas tant des enfants que des parents dans leur nouveau rôle.

Vous l'avez certainement constaté en arrivant : nous vous accueillons aujourd'hui dans un parc qui a récemment été rénové. Cette rénovation s'inscrit dans le projet de transformation urbaine du centre de Fontaines, qui a débuté dans les années 2000. Le Clos du Maquis est désormais situé au cœur d'une traversée « active » entre la rue Gambetta, au centre de Fontaines, et les quais de Saône.

[Un projet ancré dans l'histoire de notre ville]

Ce parc n'est donc pas un projet isolé. Il s'inscrit dans un renouvellement urbain initié il y a plus de vingt ans. Mes prédécesseurs et les élus avaient imaginé un centre-ville dynamique, plus ouvert, plus vert et toujours aussi attractif.

Ce renouvellement urbain, pensé et cadré par la Ville, a alors permis de profondes évolutions : constructions de logements pour accueillir de nouvelles familles et garder celles qui étaient déjà à Fontaines, réaménagement des espaces publics et de la voirie du centre-ville pour aérer nos rues, création ou renouveau d'équipements publics comme la médiathèque, la salle du conseil, ou encore les SAM pour offrir des services de proximité modernes dans les meilleures conditions d'accueil.

Ces dernières années, cette transformation s'est concrétisée par le projet dit « Brillenciel », un ambitieux programme qui s'étend de l'ancienne mairie au belvédère des rives de Saône. Trois grands éléments le composent :

- L'îlot Brillenciel, avec la construction de 50 logements et les nouveaux locaux de la crèche La Claire Fontaine,

- Le Clos du Maquis, que nous inaugurons aujourd’hui,
- La salle des fêtes, dont la rénovation et la restructuration sont à venir, avec une ouverture sur le Clos du Maquis.

[Le Clos du Maquis : un parc repensé avec et pour vous]

Pour ce parc, nous avons voulu écouter, comprendre et agir. Lors d’une réunion publique organisée ici même, parents et enfants ont partagé leur attachement à ce lieu. Le diagnostic était clair : le Clos du Maquis était un parc vieillissant, mais son caractère intimiste, familial, cette « petite poche verte » au cœur du centre-ville, devait absolument être préservée.

Nous avons aussi constaté que le monument aux morts, situé sur un parking proche de la circulation, n’offrait ni le confort ni la solennité nécessaire au devoir de mémoire. Il fallait lui redonner la place qu’il mérite.

[Les grands axes de la rénovation]

Guidés par vos retours, nous avons défini des priorités fortes :

- Respecter l’héritage : conserver un espace ouvert, accessible et végétal, tout en l’agrandissant pour l’adapter à la nouvelle échelle de notre ville. À terme, avec le projet de la salle des fêtes et son ouverture sur l’arrière, nous aurons réussi à doubler la taille du Clos du Maquis.
- Intégrer le parc dans une traversée « modes actifs » entre la rue Gambetta et les quais de Saône, pour faciliter les déplacements piétons et cyclables, et rejoindre les arrêts de bus mais aussi les Rives de Saône plus facilement.
- Désimperméabiliser et rafraîchir l’espace public, pour en faire un véritable îlot de fraîcheur au cœur du centre-ville. Oui, cela a impliqué de réduire un peu le stationnement, mais je crois pouvoir partager avec vous que le gain pour notre cadre de vie est très important.
- Moderniser les jeux tout en conservant le caractère familial et orienté petite enfance du parc. Il y a donc des jeux pour les plus petits, mais aussi pour leurs grandes sœurs et grands frères.
- Créer un arboretum au cœur du Clos, pour lui donner une dimension patrimoniale, celle du végétal qui va se déployer et durer au-

delà même de nos propres vies. Il faudra certes attendre encore un peu avant de bénéficier pleinement de l'ombre de ces beaux arbres...

- Repenser le monument aux morts pour lui offrir une place républicaine et mémorielle, visible et valorisée au sein de ce lieu de vie.

[Un investissement pour l'avenir]

Ce projet représente un investissement de plus de 500 000 euros. Je tiens à souligner la participation essentielle de la Métropole de Lyon, à hauteur de 300 000 euros, qui a rendu possible cette ambition.

[Un lieu pour les générations futures]

Aujourd'hui, le Clos du Maquis est aussi symbolique de la manière dont nous, élus, souhaitons mener des projets : à l'écoute des habitants, en préservant notre patrimoine tout en se projetant vers l'avenir.

Car ce parc est un lieu où les enfants pourront jouer en sécurité, où les familles pourront se retrouver, où les professionnels de la petite enfance pourront accompagner les plus jeunes dans leur éveil, en proximité.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce projet : les services, les partenaires institutionnels, les entreprises, les associations, et bien sûr, les habitants. Votre implication a été précieuse à chaque étape.

[Conclusion : à vous de jouer !]

Alors, Mesdames et Messieurs, chers amis, je vous invite à vous approprier ce parc, à en prendre soin, et à en faire un lieu vivant, où se mêleront les rires des enfants et les discussions des parents. C'est un espace pour tous, et c'est ensemble que nous allons lui donner vie.

De nouveau, merci à toutes et à tous, et au sens propre comme au figuré :

à vous de jouer !